



# Révision du PLU

## Plan Local d'Urbanisme

Prescrite en Conseil municipal du 29 janvier 2021

**Réunion publique du 1<sup>er</sup> Octobre 2021**



# Déroulé de la réunion, en 3 temps :



## 1 Cadre légal

1.1 / Qu'est-ce que le PLU ?

1.2 / Evolutions du cadre légal

1.3 / Objectifs de la révision lancée en janvier 2021

## 2 Diagnostic technique

2.1 / Ermont aujourd'hui : évolutions depuis le PLU actuel

2.2 / Objectifs cadre du SDRIF 2030

2.3 / Ermont 2030 : enjeux transversaux d'évolution du territoire

## 3 Parole aux Ermontois(es)

3.1 / Modalités de concertation

3.2 / Retours du questionnaire en ligne

3.3 / Retours sur les 6 balades urbaines du PLU



## Temps 1 / Le cadre légal

## 1.1 / Qu'est-ce que le PLU ? *Plan Local d'Urbanisme*

- ✓ C'est un **document réglementaire de référence** pour les autorisations d'urbanisme (*permis de construire, déclarations préalables...*) qui remplace les anciens Plans d'Occupation des Sols (POS) depuis 2000
- ✓ Un **outil de maîtrise du cadre de vie et de l'attractivité du territoire**, sur de nombreux déterminants de vos conditions de vie en ville (*habitat, commerces, mobilité, services, commerces, nature, environnement, ressources, risques et nuisances...*)
- ✓ Un **outil de planification** qui fixe des objectifs d'évolution pour les années à venir, en matière d'aménagement **dans une perspective de développement durable et social**

**Le PLU, c'est la traduction réglementaire du projet politique de l'équipe municipale pour les prochaines années...**



RP 1/10/2021

**Ermont 2030  
se prépare  
aujourd'hui,  
avec vous !**

## À Ermont ?

*Plan d'Occupation des Sols  
approuvé le 29 juin 1994*

**1<sup>er</sup> PLU approuvé  
Le 28 septembre 2006**

*Modifications  
en 2007 et 2010*

**1<sup>ère</sup> révision du PLU  
approuvée le 27 avril 2017**

*Modifications  
en 2018, 2020 et 2021  
Finalisation ZAC Val Parisis*

**Révision du PLU**  
Prescrite le 29 janvier 2021

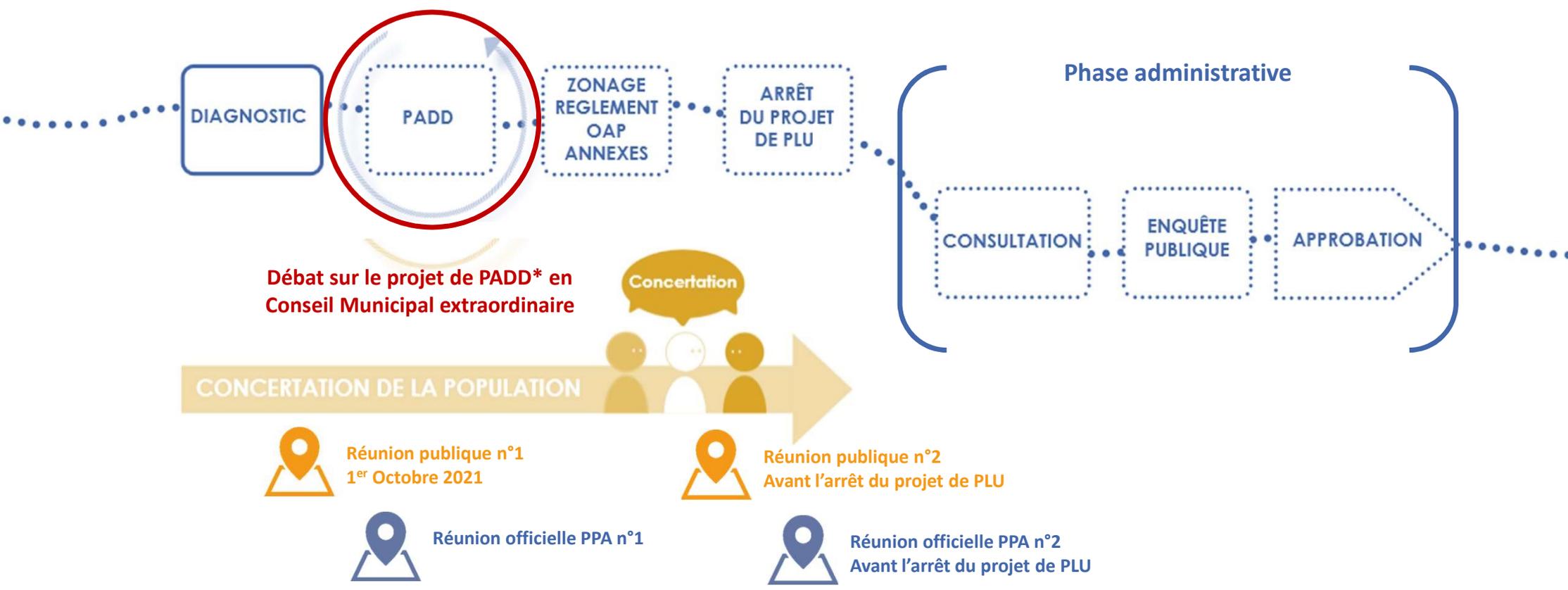
Temps 1  
**ELABORATION PLU, DEBAT  
PADD & CONCERTATION**

**Arrêt du projet**

Temps 2  
**AVIS DES PERSONNES  
PUBLIQUES ASSOCIEES  
& ENQUETE PUBLIQUE**

**Approbation du PLU**

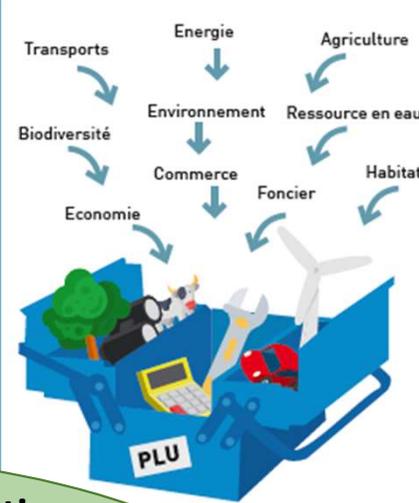
# Les étapes de révision



\* PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durables  
\* PPA : Personnes Publiques Associées (Services de l'Etat, Région, Département, Val Parisis, villes voisines)

✓ Contenu du dossier du PLU

Un diagnostic qui permet de dégager les enjeux du territoire



\*Projet d'Aménagement et de Développement Durables

**Le PADD\* qui fixe les grandes orientations pour les 10 à 15 prochaines années**

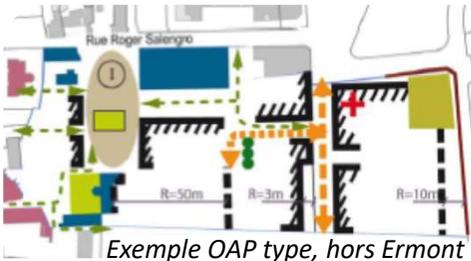
Contrairement au POS où l'on s'attachait à élaborer une réglementation et à découper l'espace en conséquence, le PLU part d'un projet, celui que les élus ont pour leur collectivité locale à moyen, long terme.  
Les pièces opposables résultent des orientations choisies.

Sur les secteurs à enjeux, des **OAP**  
**O**rientations **d'**Aménagement  
**e**t de **P**rogrammation

Sur tout le territoire,  
un **plan de zonage**

**Un règlement écrit**

- Où puis-je construire ?
- Comment j'insère ma construction dans son environnement ?
- Comment je me raccorde ?



Exemple OAP type, hors Ermont



**Ermont / contexte supra-communal**

**Etat**

- Objectifs de Développement Durable et Social
- Lois et règlements opposables
- Code de l'urbanisme / Code de l'environnement

**Région**

- SDAGE Gestion des Eaux Bassin Seine Normandie
- SAGE Croult Enghien Vieille Mer
- SRCE Cohérence Ecologique
- SRCAE Cohérence Air Energie
- PDU Déplacements Urbains / Mobilité durable
- PPA Plan de Protection de l'Atmosphère
- PEB Exposition Bruit Roissy Charles De Gaulle
- **SDRIF 2030 (Projet spatial régional)**
- Plan vert Ile de France
- SRHH Habitat et Hébergement (objectifs logements SRU)
- PRSE3 (2017-2021) Plan Santé Environnement

**Val Parisis**

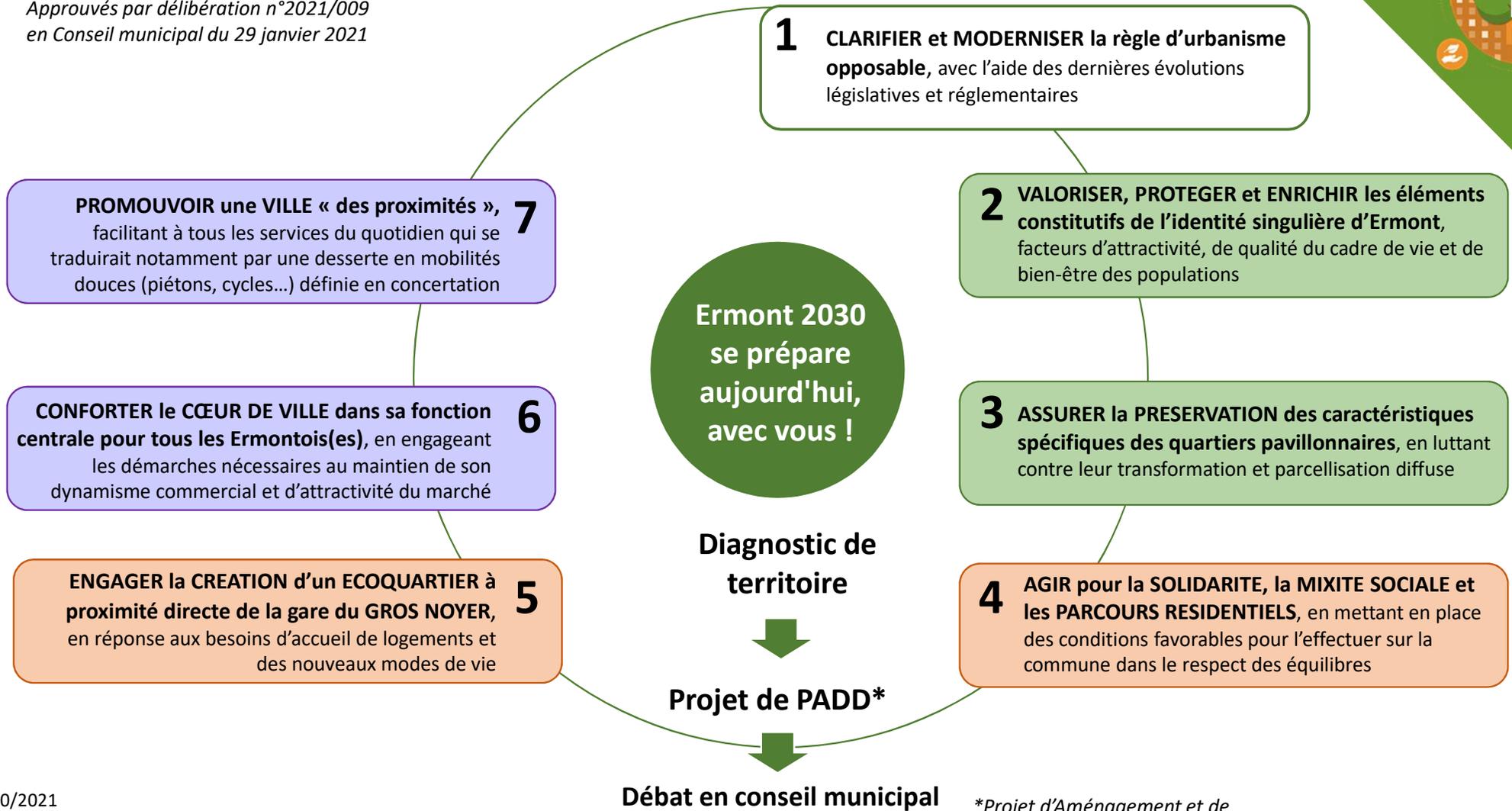
- Absence de SCoT Schéma de Cohérence Territorial
- → obligation compatibilité PLU / doc. régionaux
- Projet de territoire (doc. Programmatique)
- **en cours de procédure** : PLHi, PCAET, RLPi
- Programme Local de l'Habitat intercommunal
- Règlement Local de Publicité intercommunal (modif. en cours)
- Plan Climat Air Energie Transports
- **en cours d'études** : PPBE, Plan Vélo, TVB
- Plan de Prévention contre l'Exposition au Bruit
- Trame Verte et Bleu (Biodiversité)

**Ville**

- Agenda 21 (acte 2), acte 3 en cours d'étude
- **PLU communal**

### 1.3 / Les 7 grands objectifs de la révision

Approuvés par délibération n°2021/009  
en Conseil municipal du 29 janvier 2021

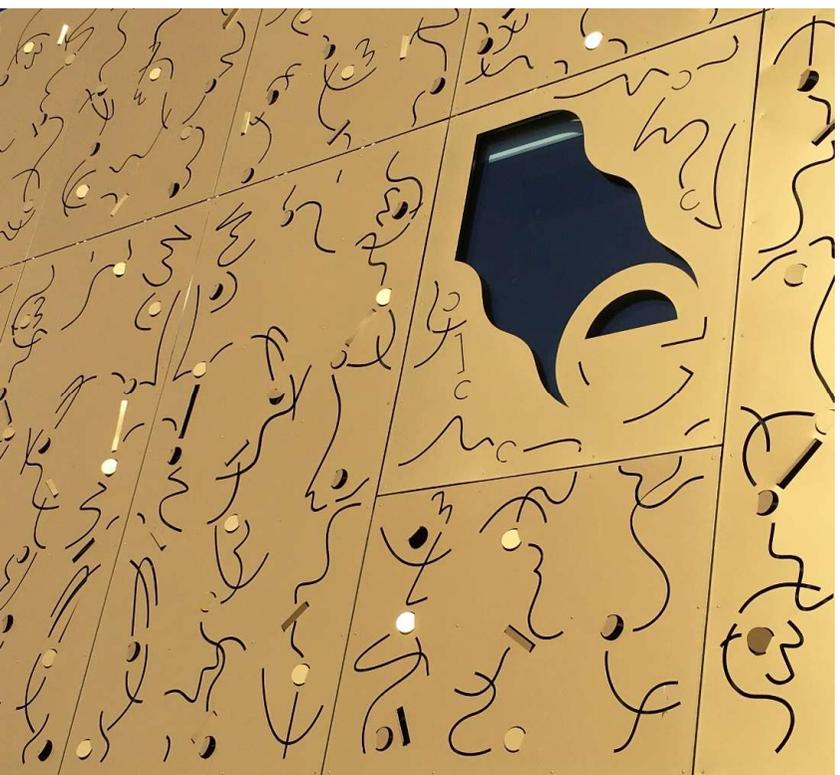


\*Projet d'Aménagement et de Développement Durables



## Temps 2 / Le diagnostic technique

## 2.1 / Ermont en 2021 : évolutions depuis le PLU actuel



## ERMONT 2011 au PLU actuel

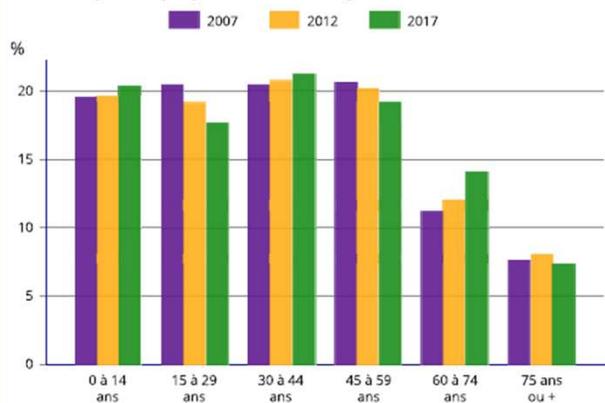
**Population** INSEE 2007, **27 352 habitants**  
Fiscale 2011, **28 500 habitants**

### Taille des ménages 2,39

en recul depuis 1999 (2,52)  
< Val d'Oise (2,62)  
< Val Parisis (2,46)

**Population jeune (indice 1,23), en recul depuis 2006** → vieillissement population plus soutenu par rapport aux autres échelles de territoire

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

RP 1/10/2021

## Population à ERMONT aujourd'hui

**plus de 3 000 nouveaux habitants accueillis en 10 ans**

Population INSEE 2018, **29 079 habitants** / Fiscale 2021, **31 600 habitants**

**2,33 personnes en moyenne par ménage** en 2017

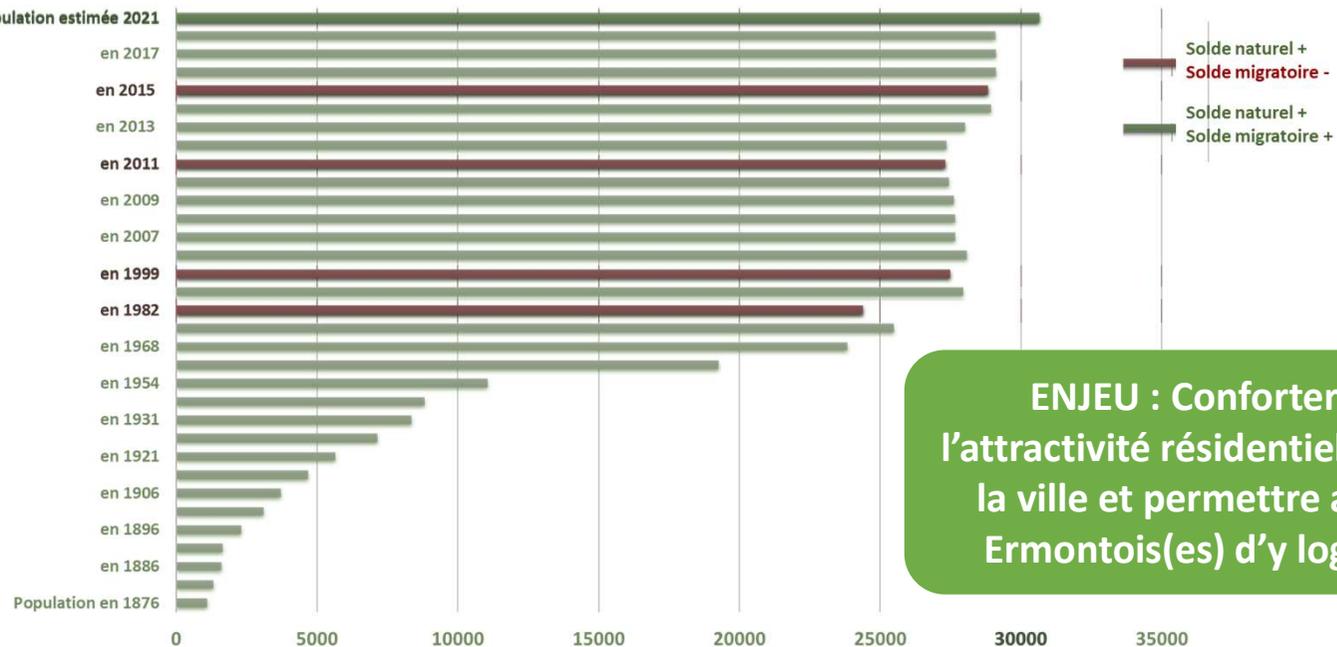
**Départ des jeunes étudiants / adultes décohabitants** (post-collège 15-29 ans)

**Pic significatif des 60-74 ans**, dans un vieillissement national de la population

**Pic des familles 30-44 ans avec enfants 0-14 ans** en âge d'être scolarisés sur la ville



Population estimée 2021



**ENJEU : Conforter l'attractivité résidentielle de la ville et permettre aux Ermontois(es) d'y loger**

## ERMONT 2011 au PLU actuel

Emplois INSEE 2011, **6 420 emplois**  
Actifs résidents **12 346**

Taux d'emploi → 0,52 (constant depuis 2006)

Taux de chômage → 10,5% en 2011



## Emploi à ERMONT aujourd'hui

### 410 nouveaux emplois offerts en 10 ans

Emploi INSEE 2018 **6 830 emplois offerts sur la commune (dont 88,8 % salarié)**  
Evolution 2013-2018 +1,2% par an en moyenne / 520 établissements actifs fin 2018

### Taux d'emploi en légère augmentation → 0,54

Actifs **12 738 actifs ayant un emploi résidant à Ermont**  
Chômage 15 à 64 ans 11,2% proche de celui du Val Paris  
< inférieur à celui du Val d'Oise (12,9%), de la région (12,2%) et de la France (13,4%)

**ENJEU : Valoriser les pôles d'activités existants, le secteur Santé et l'économie présente en cœur de ville (commerces, services)**

villes  
**ermont**  
**paris**  
enghien  
cergy  
franconville

- ✓ **Une ville à vocation dominante résidentielle, influence des 4 gares**
- ✓ **Une forte dépendance des bassins d'emplois extérieurs**, dont Paris à l'image du Val Paris ; confirmée par les flux quotidiens domicile-travail du secteur

*Paroles d'Ermontois(es) :*

*dans quelles villes vous rendez-vous le plus souvent (motifs quotidiens : travail, loisirs, commerces)*



ZAE des Métiers Val Parisis



Immeuble tertiaire ZAC Ermont Eaubonne



Centre et galerie commerciale CORA



Pôle santé Clinique Claude Bernard

## ERMONT 2011 au PLU actuel

Population < 15 ans     5235 enfants  
INSEE 2008  
Effectifs scolaires        2870 élèves  
Maternelle + Élémentaire

+



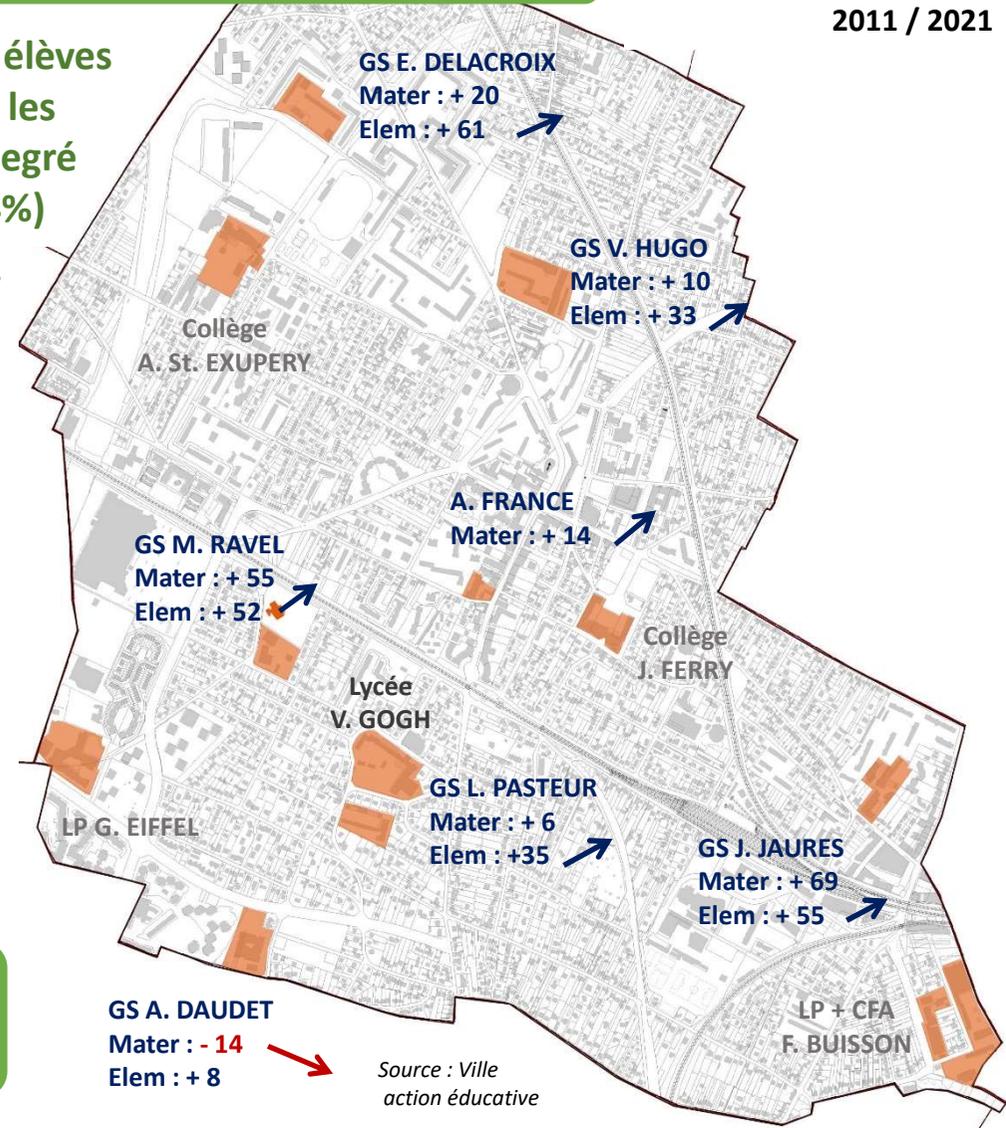
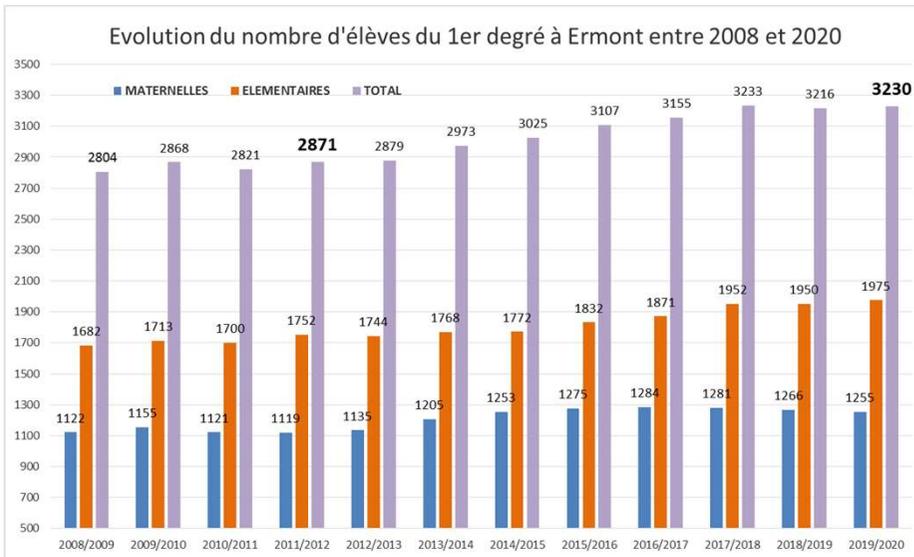
404 nouveaux élèves  
accueillis dans les  
écoles du 1<sup>er</sup> degré  
en 10 ans (+14%)

+

Près de 6000 enfants < 15 ans  
en 2018, sur la commune

## Ecoles à ERMONT aujourd'hui

Evolution des effectifs  
scolaires du 1<sup>er</sup> degré  
2011 / 2021



Source : Ville  
action éducative

**ENJEU : Adapter les capacités d'accueil aux besoins  
et évolutions de la population**

## ERMONT 2011 au PLU actuel

Bilan des espaces verts ouverts au public,  
comptabilisés au plan vert IDF :  
2 m<sup>2</sup> par habitant, sur la commune

Objectif à atteindre 10m<sup>2</sup> par habitant à  
l'horizon 2030 (communal + bassin de vie)

Objectif PLU 2017 aménagement  
« ville verte et jardinée »



## NATURE à ERMONT aujourd'hui

Création d'une  
ferme pédagogique  
2 espaces (animalier  
et maraîcher)

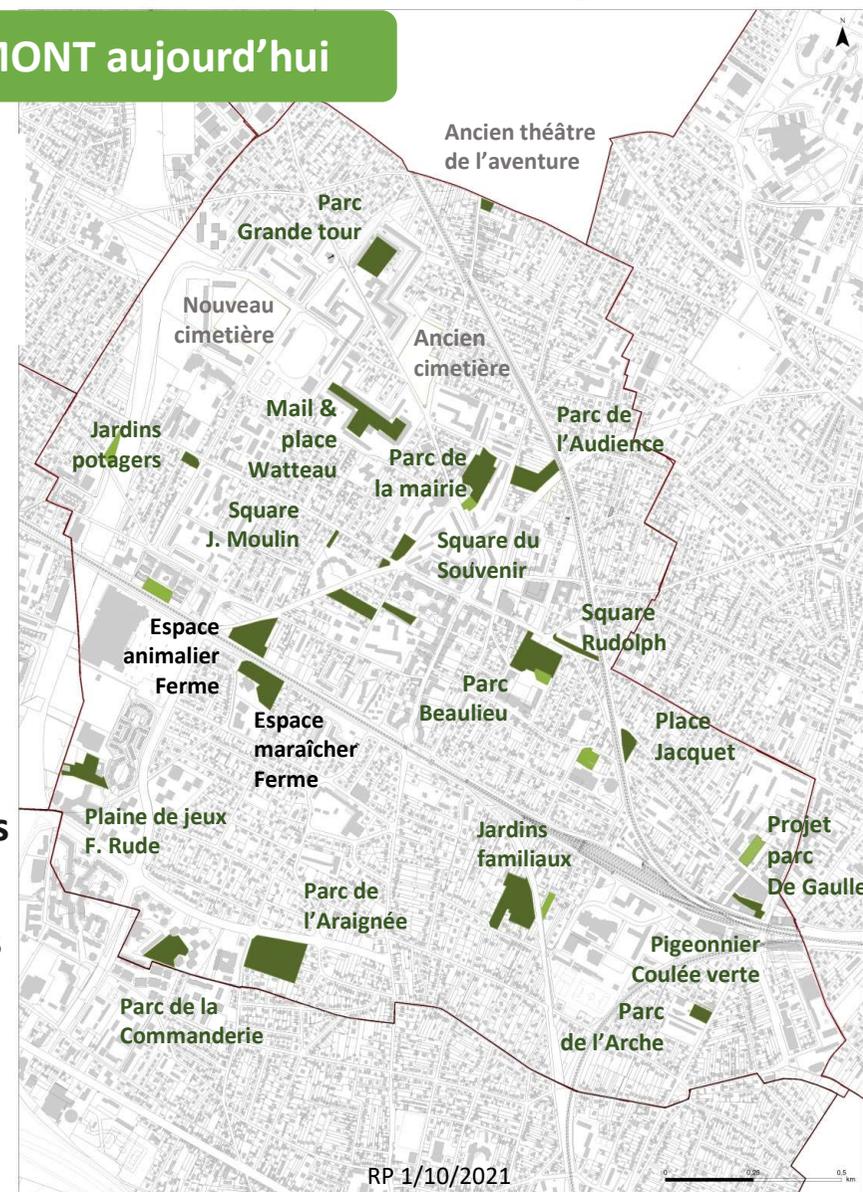
Aménagements réalisés :

- Coulée verte au pigeonnier dans la ZAC
- Mini-square route de Franconville
- Jardins partagés
- Soit 3m<sup>2</sup> par habitant

Aujourd'hui,

- ✓ 3200 arbres sur le domaine public
- ✓ 17 parcs, squares et jardins ouverts au public,
- ✓ Près de 100 000 m<sup>2</sup> d'espaces verts ouverts actuellement au public
- ✓ des jardins privés en cœurs d'îlots préservés au PLU actuel *(contribution environnement et qualité paysagère de la ville)*

potentiel espaces verts ouverts au public



RP 1/10/2021



Quartier de Cernay, vu des Glatinies



## EN PROJET, à l'horizon du PLU ERMONT 2030

- ✓ **Le renforcement de la préservation des cœurs d'îlots et du classement des parcs, squares existants au PLU (zone N)**
- ✓ **La poursuite des aménagements de m<sup>2</sup> supplémentaires d'espaces verts ouverts au public,**
- ✓ **Un nouveau parc de 2000 m<sup>2</sup> en cours d'aménagement rue De Gaulle**
- ✓ **Une extension du parc de la mairie de 1000 m<sup>2</sup> supplémentaires (ancienne annexe A)**
- ✓ **Une extension du parc Beaulieu avec l'ouverture au public du pavillon**
- ✓ **Un potentiel estimé à 2700 m<sup>2</sup> mutable, identifié au stade actuel des études, pour accueillir de futurs aménagements paysagers**
- ✓ **Installer des îlots de fraîcheur**

*De variable d'ajustement du développement urbain, la préservation de la nature en ville devient un des leviers d'attractivité du territoire à long terme, de bien-être de la population résidente et d'adaptation face au changement climatique (respect du cycle de l'eau, îlots de fraîcheur urbains, aménités urbaines).*



## 2.2 / Objectifs cadre du SDRIF 2030 à Ermont



# Les objectifs cadre du SDRIF\* 2030

Le SDRIF transcrit le projet spatial de l'Île de France, avec une dimension programmatique

*\* Le schéma directeur de la région Île-de-France a été approuvé par l'État, par le décret n°2013-1241 du 27 décembre 2013.*

*« La ville d'Erment appartient à la zone d'interface entre le cœur de la Métropole et l'espace rural »  
entre la ville et la campagne.*

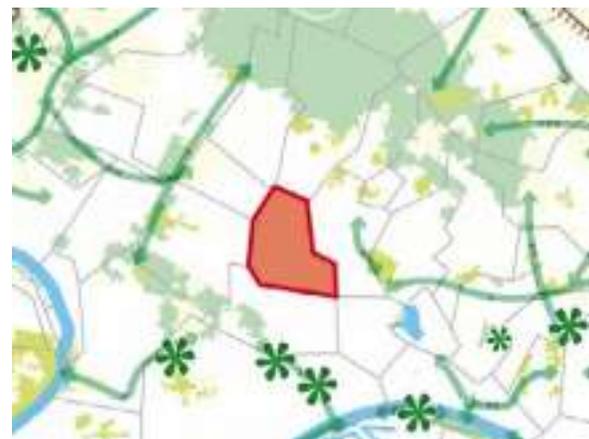
**RELIER & STRUCTURER**



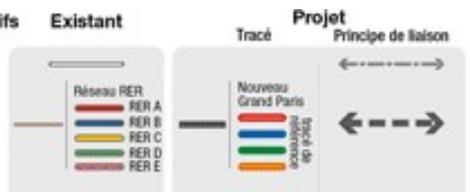
**POLARISER & EQUILIBRER**



**PRESERVER & VALORISER**



Les réseaux de transports collectifs  
Niveau de desserte national et international  
Niveau de desserte métropolitain



**Les espaces urbanisés**

- Espace urbanisé à optimiser
- Quartier à densifier à proximité d'une gare
- Secteur à fort potentiel de densification

- Les fronts urbains d'intérêt régional
- Les espaces agricoles
- Les espaces boisés et les espaces naturels
- Les espaces verts et les espaces de loisirs
- Les espaces verts et les espaces de loisirs d'intérêt régional à créer
- Les continuités : Espace de respiration (R), Liaison agricole et forestière (A), Continuité écologique (E), Liaison verte (V)
- Le fleuve et les espaces en eau

## POLARISER & EQUILIBRER



### Les espaces urbanisés

-  Espace urbanisé à optimiser
-  Quartier à densifier à proximité d'une gare
-  Secteur à fort potentiel de densification

### « Les collectivités contribuent

- à l'objectif annuel de construction de 70 000 logements à 2030, pour faire face à la carence en logement en Ile de France et répondre aux besoins de diversification du parc (dont social)
- et aux objectifs thématiques du projet spatial régional dans le respect de leurs identités :

### À Ermont,

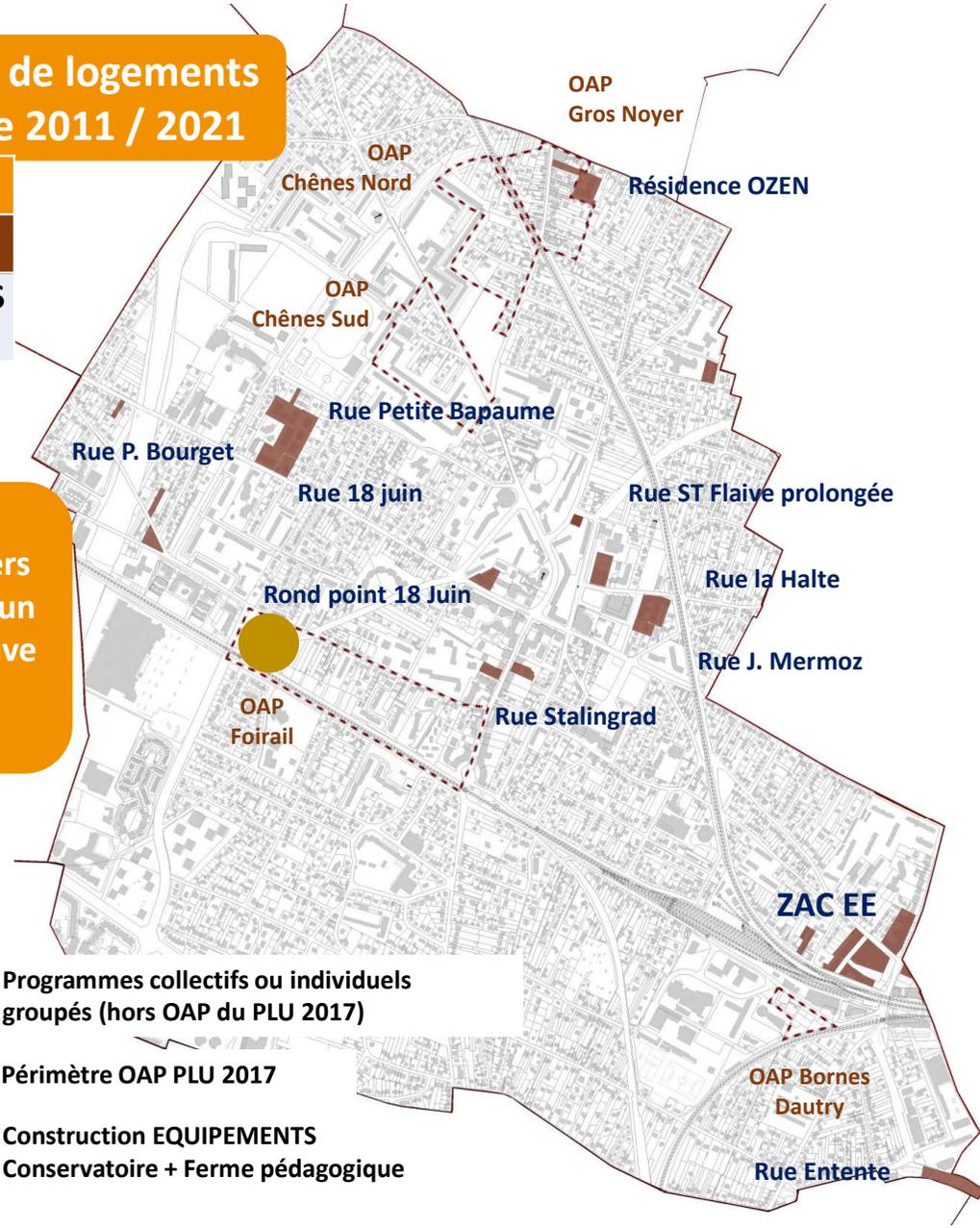
- quartiers à densifier à proximité des gares (4 gares, impactant toute la commune):
  - ✓ le PLU doit permettre une augmentation minimale de 15 % de la densité humaine et de la densité moyenne des espaces d'habitat
- secteur à fort potentiel de densification (ZAC gare Ermont Eaubonne):
  - ✓ ces secteurs doivent contribuer de façon significative à l'augmentation et la diversification de l'offre de logements pour répondre aux besoins locaux et participer à la satisfaction des besoins régionaux

# Bilan de la construction de logements À Ermont sur la période 2011 / 2021

197	INDIVIDUEL
1570	COLLECTIF
1767	TOTAL LOGEMENTS NEUFS (2011-2021)

**ENJEU : Agir face à la transformation des quartiers pavillonnaires et maintenir un rythme de construction neuve propice à un parcours résidentiel diversifié**

Opérations individuelles diffuses dans les quartiers pavillonnaires



Programmes collectifs ou individuels groupés (hors OAP du PLU 2017)

Périmètre OAP PLU 2017

Construction EQUIPEMENTS  
Conservatoire + Ferme pédagogique

## 2.3 / Ermont 2030 : les enjeux transversaux d'évolution du territoire



## Pourquoi choisir Ermont ?



**Un site géographique de qualité** : la ville d'Ermont est lovée en fond de vallée, en terrain plat favorable à la marche, ceinturée par les buttes forestières du Parisis (au Sud) et de la forêt de Montmorency (au Nord)



Périmètres de protection des espaces naturels



Carte adaptée de DDM2017 - Observatoire territorial Communauté d'Agglomération Val Parisis  
Source : BRGEOI 93 et CAREN/Cadastre 2016 DGFIP

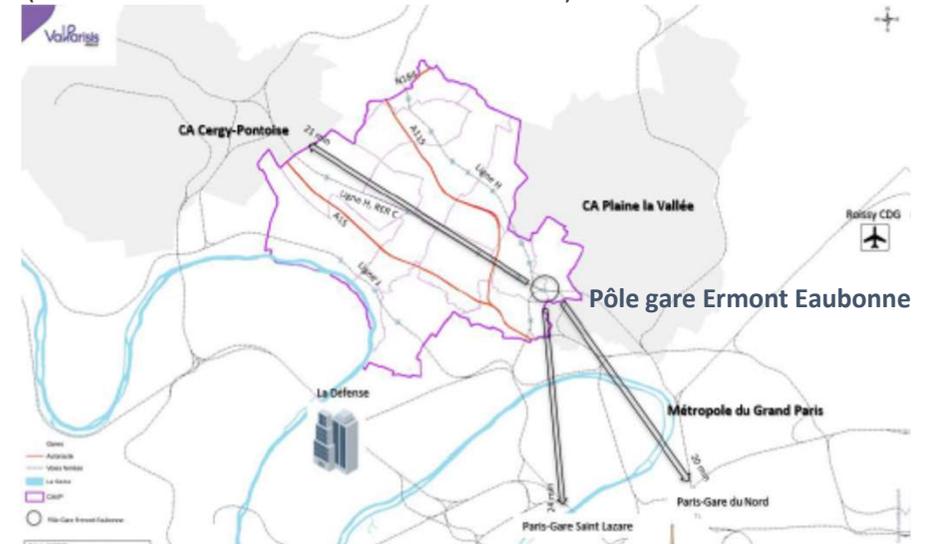
Source : Portrait de territoire, Val Parisis, 2017

RP 1/10/2021

## Les facteurs externes d'attractivité du territoire



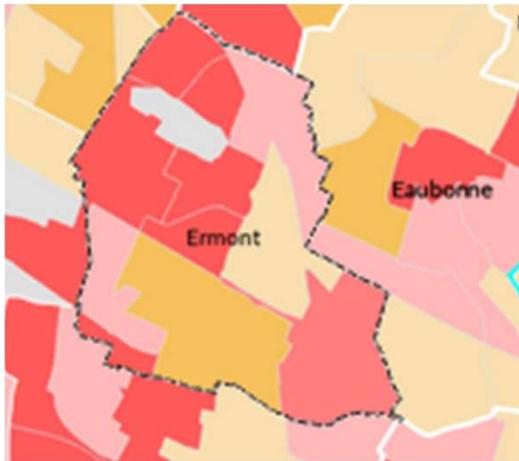
**Une localisation favorable** : Entre la Métropole du Grand Paris et l'agglomération de Cergy-Pontoise, au sein de l'agglomération du Val Parisis (280 000 habitants), au croisement de 2 réseaux ferroviaires, desservie par 4 gares, 2 lignes Transilien J et H, RER C, un réseau de bus maillé et performant, accessible par 2 autoroutes A15 et A115 (deux accès directs à l'ouest du territoire)



## Pourquoi choisir Ermont ?



**Un habitat pavillonnaire préservé** (30% du parc total)  
**Une offre de logements diversifiée** (35 % en logements locatif social)  
 Des opérations collectives récentes de qualité architecturale



**Logement**

Typologie des statuts d'occupation (2017)

Par IRIS

<span style="color: orange;">■</span>	Propriété prédominante
<span style="color: yellow;">■</span>	Propriété dominante et parc locatif essentiellement privé
<span style="color: pink;">■</span>	Propriété dominante et parc locatif diversifié public-privé
<span style="color: red;">■</span>	Statuts d'occupation diversifiés entre propriété et locatif
<span style="color: darkred;">■</span>	Statuts d'occupation diversifiés, avec un parc HLM important

RP 1/10/2021

## Les qualités internes du cadre de vie



**Un cœur de ville habité, animé et commerçant :**  
 Des services publics concentrés (Mairie, Théâtre, Maison des Solidarités, Poste, Bibliothèque, Police municipale...),  
 Marché Saint-Flaive d'attractivité intercommunale / qualité produits,  
 Deux gares (Cernay, la Halte), des parcs et square...



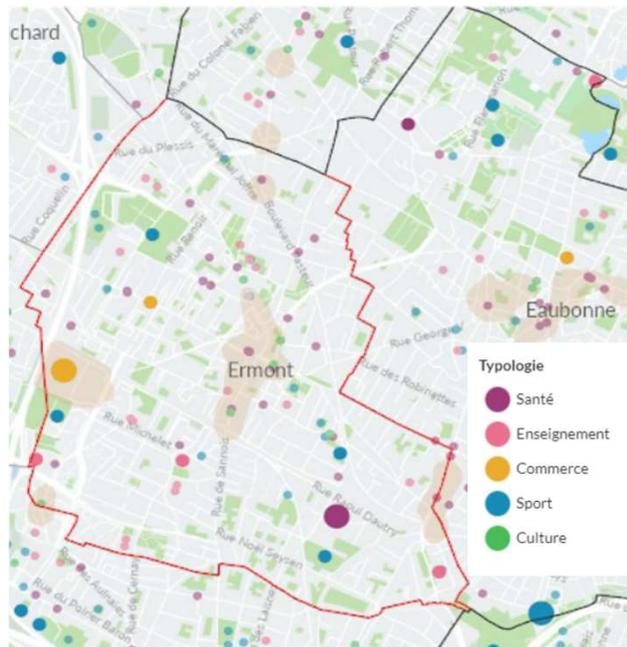
- Vue lointaine Grand paysage
- Se déplacer Pôles gare
- Se restaurer Faire ses achats
- Ensembles bâtis remarquables (PLU 2017)
- Se ressourcer Se détendre Jardiner...
- Biodiversité en Cœur d'îlot (PLU 2017)



## Pourquoi choisir Ermont ?



**Un bon niveau d'équipements et de services** de proximité des équipements culturels d'attractivité supra-communale, le théâtre Pierre Fresnay, la salle Yvonne Printemps, le nouveau conservatoire, la ferme pédagogique...



Part de la population éloignée des équipements de services

Indicateurs	Ermont	France métropolitaine
De proximité (plus de 7 min) (%)	0,0	2,3
Intermédiaires (plus de 15 min) (%)	0,0	2,3
Supérieurs (plus de 30 min) (%)	0,0	2,2

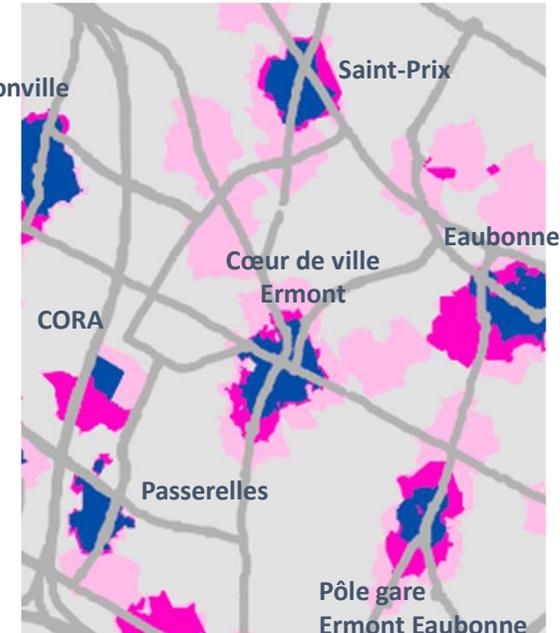
Source : Insee, Recensement de la population (RP) ; Base permanente des équipements (BPE) ; distancier Metric - 2019

RP 1/10/2021

## Les qualités internes du cadre de vie



**Sur un territoire limité à 416 ha**, propice à la mobilité douce...



Marche de 5 minutes pour atteindre une boulangerie, une pharmacie



Ermont Val Paris



## > Enjeux environnementaux du territoire d'Ermont,

liés à la géomorphologie, aux infrastructures terrestres et aux changements climatiques



« LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS! »

Pollutions / Nuisances / Risques	Sensibilité du territoire	Enjeux au PLU
<b>Inondation par remontée de nappe</b>	Selon niveau d'affleurement de la nappe	Réglementation des sous-sols Etudes de sols préalables
<b>Retrait / gonflement des argiles</b>	<b>Aléa moyen</b> sur tout le territoire communal	Etudes de sols préalables (géotechnique)
<b>Sécheresse</b>	Soumise à l'augmentation des températures	<b>Lutte contre l'imperméabilisation des sols</b> (pleine terre, infiltration à la parcelle)
<b>Ilots de chaleur</b> (élévation localisée de températures air et diminution de l'amplitude thermique entre le jour et la nuit)	Aléa fort en secteurs fortement imperméabilisés et faiblement végétalisés	Etude des îlots de chaleur et de fraîcheur urbains Prise en compte des <b>projets fraîcheur sur la ville</b>
<b>Bruit des infrastructures terrestres</b>	Présence 4 gares, 2 lignes ferroviaires, A115 (Ouest) Zone D du PEB Roissy CDG	<b>Servitudes d'isolation acoustiques</b> Principes d'implantation du bâti et végétation
<b>Transports Matières Dangereuses</b> <b>Canalisations de gaz</b>	Canalisation de gaz, fret	Servitudes d'utilité publiques
<b>Qualité de l'air</b>	Zone sensible pour l'air identifiée au SRCAE	<b>Actions du PCAET Val Parisis</b> (en cours )
<b>Gaz à Effet de Serre (GES) - Transition énergétique</b>	<b>Emissions GES</b> (PCAET diagnostic Val Parisis dues à : 43 % Transport personnes / marchandises 37 % Habitat, <b>Ancienneté du parc de logements à Ermont</b> <b>53 % du parc &lt; avant 1970</b>	<b>Etude du plan communal de circulation et stationnement, pour une mobilité durable</b>  <b>Dynamique de rénovation de l'habitat</b> Actions du PCAET Val Parisis (en cours)



L'analyse des risques, contraintes et potentielles nuisances a pour but d'éviter la surexposition de la population et ainsi d'assurer un cadre de vie plus sûr et sain.



## Temps 3 / La parole aux Ermontois(es)

### 3.1 / Modalités de concertation avec les habitants

Approuvés par délibération n°2021/009 en Conseil municipal du 29 janvier 2021



Actions engagées depuis le 8 février 2021...

et jusqu'à l'arrêt du projet de PLU

#### 1. Ermont magazine

**LA VILLE LANCE LA RÉVISION DE SON PLAN LOCAL D'URBANISME**

Ermont 2030 se prépare aujourd'hui ! Document réglementaire de référence pour les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...), le Plan local d'urbanisme (PLU) définit le projet de ville pour un horizon de 10 à 15 ans.

Lors du Conseil municipal du 29 janvier, la procédure de révision du PLU communal a été votée. Les principes : **prendre en compte les nouvelles dispositions législatives, s'adapter aux nouveaux enjeux de territoire** (cœur de ville, éco-quartier du Gros-Noyer, renouvellement urbain, mixité sociale et parcours résidentiels, arrêt de la parcelisation...) tout en **préservant le cadre de vie et l'attractivité du territoire ermontois.**

Au cours des prochains mois, un travail important de mise à jour va donc être entrepris sur le PLU actuel (diagnostic, études environnementales, PADD\*...).

La commune souhaite associer au maximum les Ermontois à la construction de ce nouveau document. Une large concertation est ainsi lancée. Au programme : des réunions publiques, un mail dédié pour poser vos questions ([concertation@ville-ermont.fr](mailto:concertation@ville-ermont.fr)) et un registre mis à votre disposition pour consigner vos observations sur l'évolution de la ville.

\*Projet d'aménagement et de développement durable.

**ÉTAPES DE LA PROCÉDURE (24 MOIS)**

Diagramme de processus montrant les étapes : Diagnostic du territoire communal et enjeux du PLU (JANVIER 2021) -> PROJET PADD -> Concertation -> Arrêt du projet -> Consultation des Personnes Publiques Associées -> Enquête publique -> Approbation du Conseil Municipal (PRINTEMPS 2022).

8

#### 6. Mise en ligne d'un questionnaire de concertation au printemps 2021

✓ 42 réponses en ligne



#### Révision du PLU - Questionnaire sur la ville d'Ermont aujourd'hui et demain ?

Ermont 2030 se prépare aujourd'hui ! Lors du conseil municipal du 29 janvier, la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été votée. La commune souhaite associer au maximum les Ermontois à la construction de ce nouveau document réglementaire, basé sur un diagnostic du territoire pour envisager un projet de ville à l'horizon de 10 à 15 ans.

Préserver, améliorer la qualité de vie des Ermontois, c'est notre but à tous.

Votre avis compte pour construire notre nouveau PLU.

#### 7. Diagnostics en marchant : Six balades du PLU du 29/05 au 3/07/2021

**RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

**CARNET DE ROUTE des balades urbaines du PLU**

29 mai 2021 (point de rdv : Parc de la mairie)  
 5 juin 2021 (point de rdv parking CS. Rebuffat)  
 12 juin 2021 (point de rdv parking toit du P.I.R Ermont-Eaubonne)  
 19 juin 2021 (point de rdv Parking rue Branly)  
 26 juin 2021 (point de rdv parking du Conservatoire / Ferme)  
 3 juillet 2021 (point de rdv parking P.I.R gare la Halte)

Dans le cadre de la révision du Plan local d'Urbanisme, la Ville organise des balades urbaines.

**CIRCUIT DE LA BALADE URBAINE du Cœur de ville**

✓ 50 participants  
 ✓ 26 carnets complétés

RP 1/10/2021

#### 2. Accueil du public avec registre papier à la maison communale des Solidarités

#### 3. Page dédiée [www.ermont.fr](http://www.ermont.fr)

#### 4. Adresse mail dédiée : [Revision-plu@ville-ermont.fr](mailto:Revision-plu@ville-ermont.fr)

#### 5. Registre dématérialisé

✓ À ce jour, près de 50 contributions

**Ermont.fr**

ERMONT ET VOUS | PRATIQUE | VIE MUNICIPALE | DÉCOUVRIR

Accueil / Registre dématérialisé - concertation > Révision PLU

**Registre dématérialisé - Concertation > Révision PLU**

**Coordonnées**

Civilité  
 Madame  
 Monsieur

Nom (En majuscules)

Prénom

Adresse postale

Ville

Courriel

**Observations**

Veuillez rédiger vos remarques ci-dessous :

Orange F 4G | 13:32 | 87% 🔋

Accueil < Agenda

Facebook | Twitter | Google+ | Email | Print

**Balades urbaines - Révision du PLU**

29 mai 2021 (point de rdv : Parc de la mairie)  
 5 juin 2021 (point de rdv parking CS. Rebuffat)  
 12 juin 2021 (point de rdv parking toit du P.I.R Ermont-Eaubonne)  
 19 juin 2021 (point de rdv Parking rue Branly)  
 26 juin 2021 (point de rdv parking du Conservatoire / Ferme)  
 3 juillet 2021 (point de rdv parking P.I.R gare la Halte)

Dans le cadre de la révision du Plan local d'Urbanisme, la Ville organise des balades urbaines.

### 3.2 / Restitution du questionnaire : Ermont 2030, se prépare aujourd'hui !

#### *Paroles d'habitant(es)... ce qui fait l'identité singulière d'Ermont ?*

##### Les +

- « **ville à taille humaine**, sécurité, diversité culturelle et humaine
- « **paisible et dynamique**, avec un côté « province » dans le bon sens du terme
- « ville paisible, **idéale pour les personnes âgées, bien desservie**
- « **agréable à vivre, au cœur des mobilités**
- « son cadre de vie privilégié, à deux pas de la capitale
- « **sa diversité de population**, son cadre de vie (mixité immeubles/pavillons)
- « **sa diversité de quartiers**, bon compromis entre urbanisation et calme
- « **sa couverture éducative et sanitaire**, une bonne mixité sociale
- « **ville fleurie, riche en activités sportives et culturelles**
- « **ville pratique**, par sa position ferroviaire, ses 4 gares, son marché
- « **accessibilité des tous les services au quotidien, ses nombreuses associations etc.**

##### Les -

- « ville dortoir, peu attractive, pas assez jeune
- « globalement en dégradation, sale
- « des inégalités, trop de densité, trop de bruit
- « Ermont était une ville calme, il y a 15 ans, mais depuis il y a eu de nombreuses constructions et une intensification du trafic aérien. De ce fait, la ville perd peu à peu son attractivité.

## LE CADRE DE VIE À ERMONT

### - Son identité ?



taille humaine  
marché  
quartiers ville vie  
gares  
agréable

### - Sa qualité de vie ?



agréable  
proximité  
vivre ville vert  
calme transport

### 3.3 / Retour sur les balades urbaines du PLU

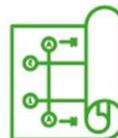
Parole aux  
Ermontois(es)

*Dialogue sur site  
dans les quartiers*



Paroles d'Ermontois(es)

**CIRCUIT DE LA BALADE URBAINE**  
du Cœur de ville



Quelques suggestions

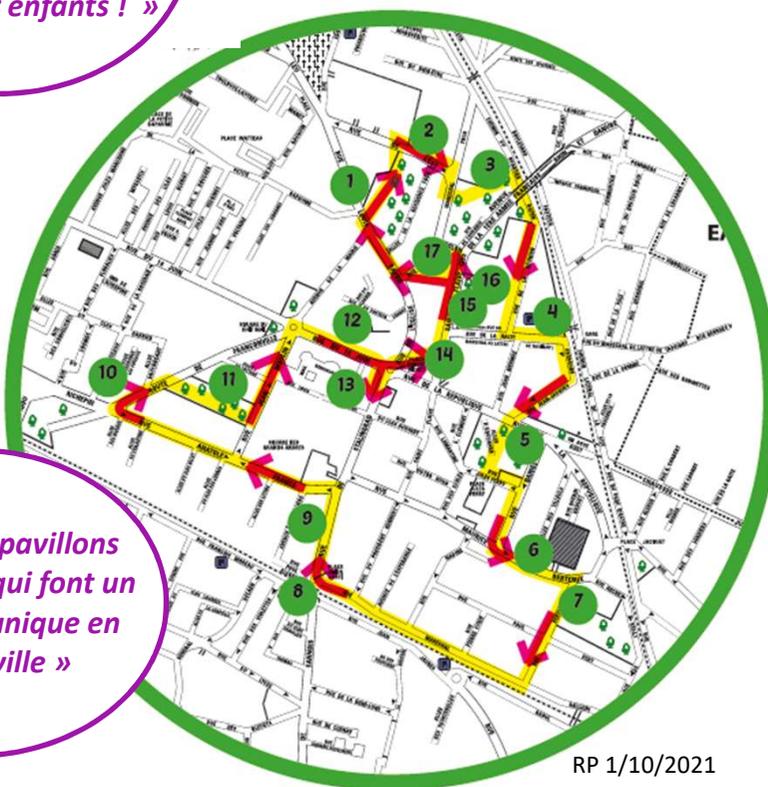
« Le problème du cœur de ville, de la place du marché et place Carré trop de voitures, pas agréable, trop minéral »

« Square Jean Moulin : c'est un lieu de passage, ça manque de bancs ! De jeux pour enfants ! »

« Pont 1<sup>ère</sup> Armée Française : Superbe vue, sur tout ce qui fait Ermont ! Les Chênes, la forêt, les voies ferrées... »

« Parc Beaulieu : parc du cœur de ville qui doit être super protégé ! L'achat du pavillon est génial ! »

« Garder les pavillons et les jardins qui font un espace vert unique en cœur de ville »

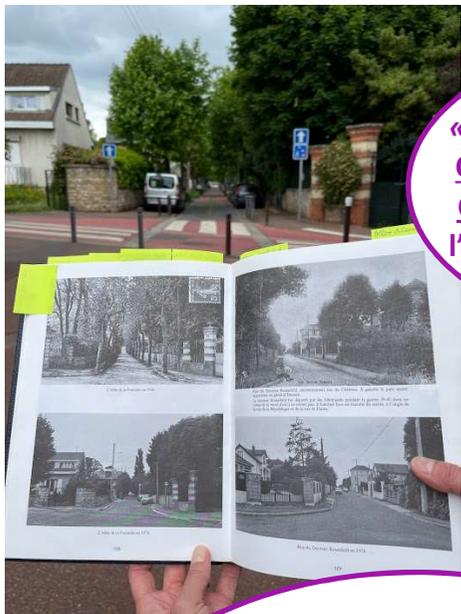


RP 1/10/2021

- ✓ Et si, on mettait en sens unique la rue de Stalingrad et la rue Kennedy ?
- ✓ Faire que le centre-ville devienne un lieu de promenade, tout en aidant les commerçants à s'installer
- ✓ Prévoir des parkings à vélos devant les parcs
- ✓ Mettre des bancs, des îlots de fraîcheur, planter des arbres
- ✓ Conserver les parcs comme celui de l'Audience pour les jeunes enfants
- ✓ Végétaliser la rue du 18 Juin vers la place Bichet, les abords du marché et de la gare
- ✓ Créer un parcours vert tout au long de la ville, reliant tout (actuel et anciens lieux) par les cheminements
- ✓ Sécuriser la piste cyclable av. 1<sup>ère</sup> Armée Française, apaiser les vitesses automobiles
- ✓ Créer une école primaire en cœur de ville



**Paroles d'Ermontois(es)**

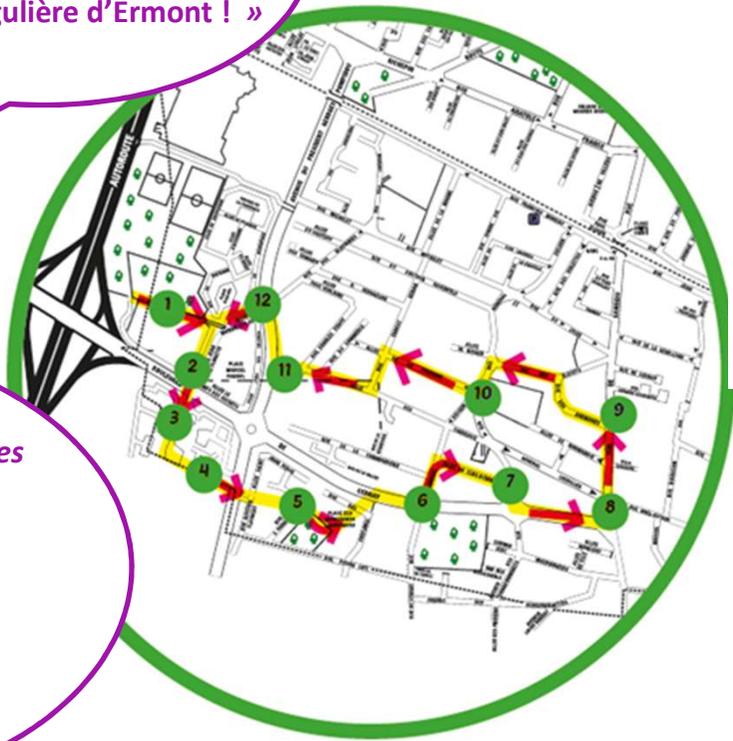
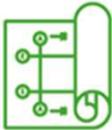


«Allée du Clos Dumont, allée des Chardonnerets, mail cyclable de Cernay : très bel endroit qui fait l'identité singulière d'Ermont ! »

**Plaine de jeux F. Rude :**  
il manquait des zones ombragées

grimpances gourmands  
tiges envisager point hautes  
bonne  
donner arbres îlot idée manquant  
plantations eau eaux créer  
récupération zones ombre  
enfants récentes bravo pluie installation  
plantes ombragées planter corolles

**CIRCUIT DE LA BALADE URBAINE**  
des quartiers Passerelle / Carreaux / Cernay



**Quelques suggestions**



- ✓ Entrée de ville A115, boulevard de Cernay, peut-on envisager une diminution du bruit ?
- ✓ Réfléchir à étendre les pistes cyclables du bd de Cernay, du rond point vers Franconville
- ✓ Peut-on faire quelque chose pour augmenter l'attractivité de la place Rodin (commerces...)?
- ✓ Square de la Commanderie : remettre si possible des bancs pour profiter pleinement
- ✓ Ajouter du stationnement rue du Général Decaen, le long du parc de l'Araignée



**PASSERELLES / CARREAUX / GLATINIES / CERNAY**



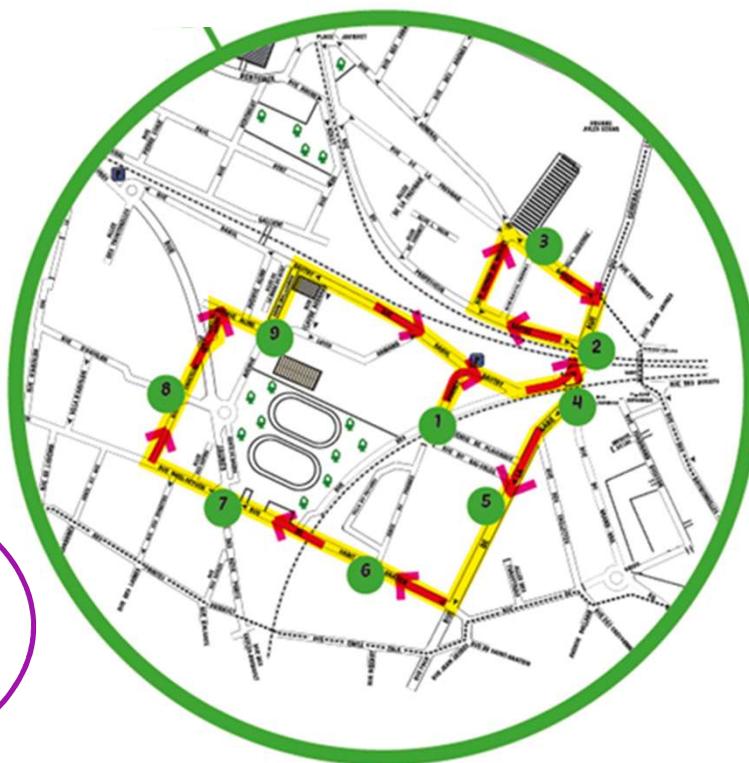
## Paroles d'Ermontois(es)

« Place ZAC Ermont  
Eaubonne : un peu  
aseptisée, pas de bancs !  
Mais, place avec  
pigeonnier, sympa !!! »

« Jardins familiaux  
rue Jean Jaurès,  
très sympas ! »

« Parc de l'Arche :  
projet de cuisine centrale et  
d'espace de travail partagé  
(co-working) intéressants »

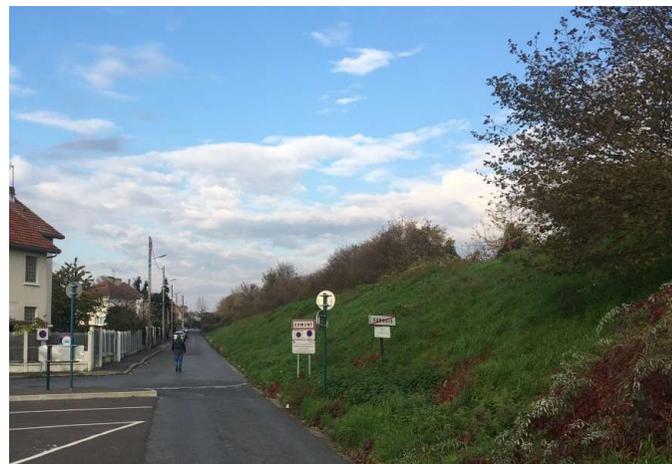
## CIRCUIT DE LA BALADE URBAINE des quartiers Ermont-Eaubonne / Jaurès



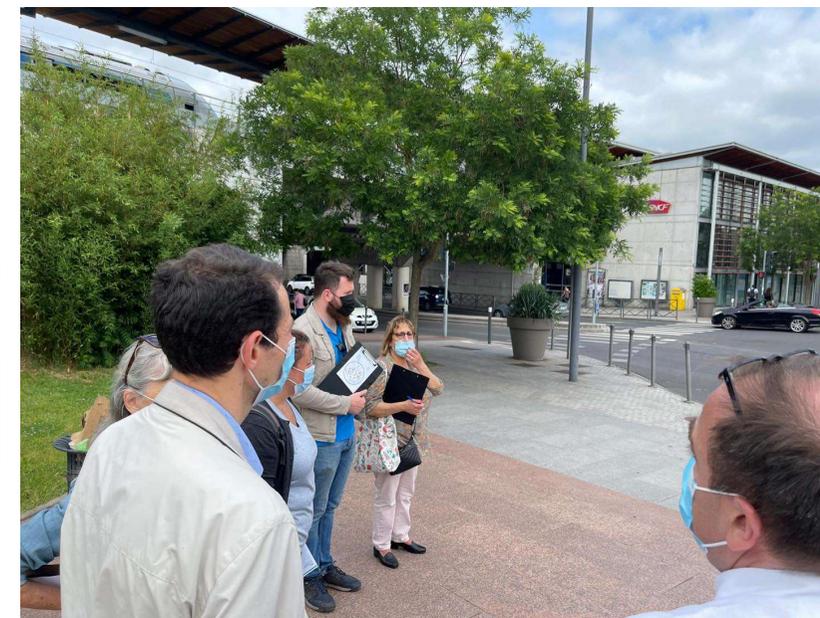
## Quelques suggestions



- ✓ Faire découvrir aux Ermontois(es) les sentes empruntées pendant la balade du PLU, comme la rue Courtelline...
- ✓ Protéger au PLU le talus engazonné rue des Deux Ponts, car il participe à la qualité et l'image verte de l'entrée de ville par Sannois
- ✓ Ouvrir le Centre Sportif Dautry à la pratique sportive libre des jeunes adolescents, seul espace vert accessible du quartier



## ERMONT EAUBONNE / JAURES



Paroles d'Ermontois(es)

**CIRCUIT DE LA BALADE URBAINE**  
du quartier Les Chênes



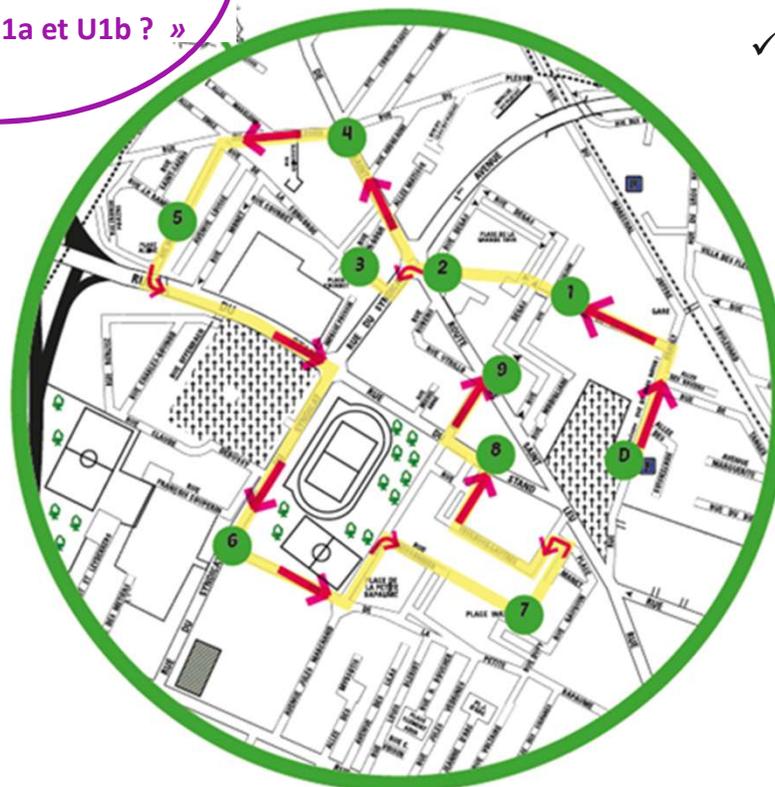
Quelques suggestions



« Nouvelle entrée de l'école Delacroix, place Courbet : à quoi cela va-t-il ressembler ? »

« Entrée de ville route de Saint-Leu, rue du Plessis : je m'interroge sur la limite du zonage entre U1a et U1b ? »

« Habitant la rue E. Branly, nous nous sentons plus proches du quartier du Gros Noyer que du quartier collectif des Chênes »



- ✓ Les 5 maisons situées à côté de l'ancien cimetière seraient à rattacher au cœur de ville, par le type d'habitations, la vie de quartier et leur séparation des immeubles.
- ✓ Bonne idée l'aménagement des logements accessibles à rez-de-chaussée des immeubles

« Pourquoi venir habiter à Ermont ? Pour acheter un pavillon avec un coin d'herbe pour notre fille. J'ai eu un coup de cœur pour la meulière et le charme de l'ancien ! »

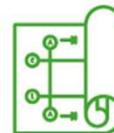


**LES CHENES**



Paroles d'Ermontois(es)

**CIRCUIT DE LA BALADE URBAINE**  
des Quartiers Foirail /  
Espérances / Les Arts



Quelques suggestions

- ✓ Mettre des bancs sur la sente F. Moreau
- ✓ Ajouter des jeux pour les enfants dans la résidence Les Arts
- ✓ Pourquoi ne pas faire un parcours vert, pour faire découvrir aux Ermontois(es) les beaux endroits de la ville
- ✓ Sous le pont de l'A115, pourquoi ne pas libérer la partie inaccessible par les rochers pour aménager des places de stationnement ?
- ✓ Classer le jardin potager N au nouveau PLU
- ✓ Excellent projet ce mail vert à aménager le long de la voie ferrée pour les piétons et les cyclistes vers la gare de Cernay, dans la continuité de la rue Paul Eluard (ER\* au PLU)

\* ER : Emplacement Réservé au PLU

« Résidence les Espérances : en 1960, il y avait encore des champs, des vergers, quelques maisons, des chemins de terre, qui ont fait place à cet ensemble HLM plutôt réussi, »

« Résidence Les Arts : un magnifique talus de gazon et des artistes à découvrir ! »

« Parc d'activité des Métiers : gérer l'entrée/sortie à partir de la rue du 18 juin. Est-il destiné à évoluer ? »

« Sente piétonne bordée de haies entre les impôts et le centre administratif qui mériterait d'être éclairée et aménagée. »

« Espace maraîcher de la ferme pédagogique : quelle chance pour tous les jeunes Ermontois(es) de découvrir les secrets de la nature... »

« Route de Franconville: Bravo pour le square avec ses 3 bancs et ses 3 arbres ! »





**FOIRAIL  
LES ESPERANCES  
LES ARTS**



## Paroles d'Ermontois(es)

## CIRCUIT DE LA BALADE URBAINE du quartier Gros Noyer / Calmette



## Quelques suggestions



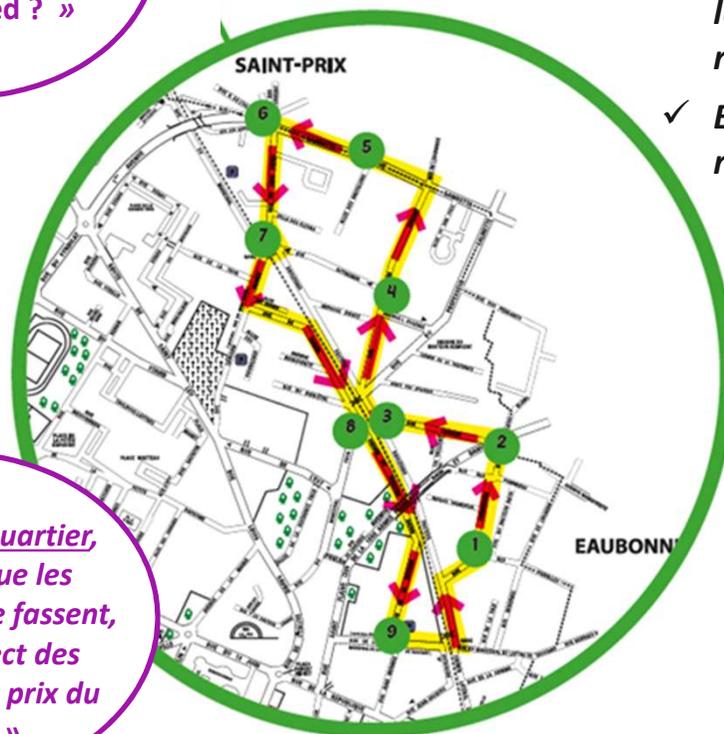
« Quartier Calmette agréable, végétation bien présente, petit village dans la ville, belles meulières... »

« Av. 1<sup>ère</sup> Armée Française : autoroute pratique en voiture, et à vélo ? À pied ? »

« Rue Guynemer : l'idée de l'ER\* du PLU est bonne mais au détriment des riverains. Il est toujours plus agréable d'avoir une voie piétonne pour le calme et la sécurité. »

« Ancien théâtre de l'Aventure : très bonne idée d'un parc qui manque dans le quartier. »

« Le futur écoquartier, oui, il faut que les changements se fassent, dans le respect des riverains et au prix du marché. »



- ✓ Demander à la SNCF de faire fonctionner les ascenseurs en continu
- ✓ Penser à l'organisation du stationnement pendant la période de démolition et reconstruction du nouveau quartier
- ✓ Ecoquartier, bonne idée, mais à condition que les riverains ne soient pas perdants financièrement

« Le chemin du quartier Bâton vers le parc de l'Audience : passage agréable, très végétal. Impression d'être à la campagne ! »



\* ER : Emplacement Réservé au PLU



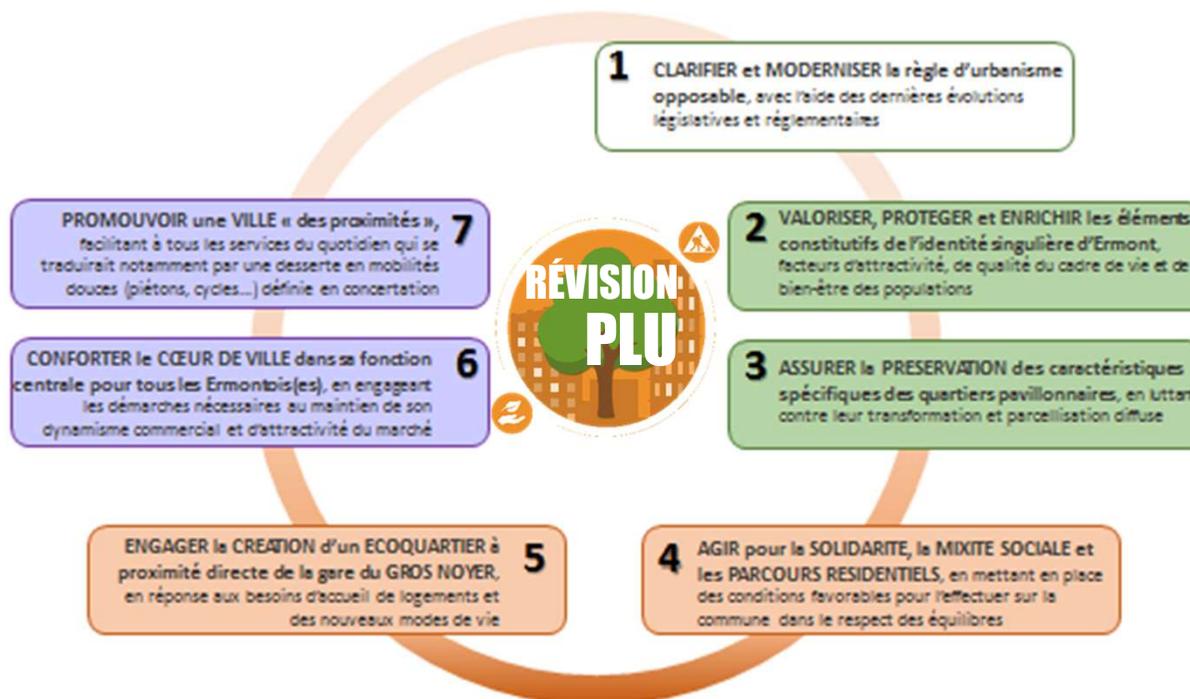
**GROS NOYER / CALMETTE**



... en réponse aux objectifs initiaux\* et enjeux d'évolution du territoire

**AXE 3**

**UNE VILLE ATTRACTIVE  
À VIVRE ENSEMBLE**  
favorable à l'éducation,  
la culture, l'animation,  
aux mobilités actives,  
au sport et à la santé



**AXE 2**

**ERMONT, UNE VILLE SOLIDAIRE**  
Inclusive et accessible pour tous, à tous les âges de la vie

**AXE 1**

**UNE VILLE  
JARDINÉE**  
au cadre de vie  
préservé

\* Objectifs initiaux approuvés par délibération n°2021/009 en Conseil municipal du 29 janvier 2021

\*\*Projet d'Aménagement et de Développement Durables



PLU

MERCI